Image not found or type unknown

Lieux de l’infraction incorrect

Par **kevin68580**, le **18/12/2018** à **17:59**

Voilà je vous explique je suis aller cherchez ma convocation pour le tribunal de grande instance, à la gendarmerie, et sur la convocation il y a deux erreur l’adress et le lieux de l’infraction, est-ce que cela peut amené à un vice de procédure

Bonjour,
Les formules de politesse telles que "bonjour" et "merci" sont obligatoires sur ce forum !
Merci.

Par **Visiteur**, le **19/12/2018** à **07:28**

un p'ti bonjour ça sertait pas mal oui... sinon, à moins que l'erreur rende impossible l'infraction, je doute que cela vous amène une relaxe.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés